

Monsieur

149.

Asser ie ne me suis contentor, n'y vous remercier, comme
ie doibs, & fais par la presente tres humblement,
pour le resentiment que par vostre dernière du ²¹^e
de ce mois, il vous a pleu me faire l'honneur de
tesmoigner, à cause qu'il a pleu au Tout-puissant
de me priver de ma tres chere moitié, & femme, &
complice (puis- ie dire) en tout, pour mon contentement.
Je confesse, Monsieur, que vous dites sagement, & prou,
de muer, qu'en fin, nous voyons que tous nos pleurs
"mutiles, ne regardent que nous mesmes, & les interets
des vivants, & qu'il n'est pas necessaire seulement,
mais aussi honneste, & decent, d'en faire quelque fin:
que nous le ferions longques, vous pour la vostre, &
moy pour la mienne, vous consolans en Dieu, qui un
jour ramassera ces or, dissipés, & nous rejoindra
d'une raison plus saine, & infirme: Vous suppliant
Monsieur, de me vouloir permettre, qu'à cela j'adoute
que ie resens encore trop ma playe fresche (la ou vous
venez de sortir du mesme ducit) pour m'en pouvoir
relascher des requisitions pour la virilité, penchant
encore aux imbecillitez, & operations de la nature,
& l'amour tendre qui a esté toujours entre moy, & mad.
defunte Amie: Neantmoins je m'esforce pour praticq.
Les devoirs convenables d'un bon Chrestien, & prie
Dieu de m'adjouter à cela ses grâces: Aussi de
vous oster, Monsieur, le violent catarhe, & m.
"disposition, qu'elle vous apporte: Esperant que
maintenant vous serez remis en parfaite sante:

Vous remerciant aussi Monsieur, de la bonne affection
qu'il vous plaît continuer, & réserver en d'autres
occasions, en faveur de mon Cousin Wijnckelman:

Je vous supplie de continuer votre protection,
direction & discretion, pour ce qui regarde
cette encluse, & ses semblables: Ce qui m'oblige
& obligera tant plus, pour demeurer toujours,
comme en effet je me dis, sans réserve.

Monsieur

Vostre tres humble serviteur.

Streeck le 30^e de
Mars 1639. H: ver:

re
:

Monsieur

Monsieur Huygens, Chevalier.
Seig^r de Duylichem, Conseiller.
Et Secrétaire à Son Altesse.
Monseig^r le Prince d'Orange &c
à la Haye

